Ligue Régionale d'Escrime
OCCITANIE
Pyrénées- Méditerranée

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
19 Septembre 2026 à Narbonne

ORDRE DU JOUR

Accueil par le Président
Point 1 : Approbation du PV de l'AG du 25 Juin 2026
Point 2 : Rapport moral
Point 3 : Etat des licences et point financier
Point 4 : Rapport des commissions régionales
Point 5 : Rapport sportif
Point 6 : Règlement Sportif Régional
Point 7 : Aides aux clubs
Point 8 : Questions diverses à adresser à la Ligue avant le 12/09/2026

Clubs représentés: Alès / Argelès / Béziers / Blagnac / Bouillargues / Castres / Lavaur / Limoux / MUC / Muret / Narbonne / Onet le Château / Perpignan Roussillon / Pézenas / Plaisance du Touch / Ramonville / Solution Riposte / Sète / Stade Toulousain / TAC / Tarbes / TCMS / TUC / Uzège / Villefranche / Villeneuve Tolosane / Nîmes

Membres présents:

- Membres Bureau : Jean-Christian CARRIE / Marc CHARLET / Cathy LE SAUX / Fabrice LAQUERBE
- Membres du Comité Directeur : Patricia BACCOU / Marie Line CLAPIER / Fabien MORENO / Daniel PALPACUER / Gilbert VALIERE / Jean-Luc TOULOTTE (CD31) / Fanny COMMUN (CD34)
- Membre d'Honneur : Me Jean TURA

Le Président remercie les participants pour leur présence à cette AG consacrée au bilan de la saison 2025/2026 et à la présentation du règlement sportif régional pour la saison 2026/2027.

Point 1 : Approbation du PV de l'AG Ordinaire du 25 Juin 2026

Le Président rappelle que tous les clubs ont été destinataires de ce PV, il demande si il y a des voix contre ou des personnes qui ont quelques choses à dire par rapport à ce compte rendu.
Pas d'abstentions, pas de voix contre, ce compte rendu est donc adopté à l'unanimité.

Point 2 : Rapport Moral

Le Président fait lecture de son rapport moral :

Nous nous retrouvons à nouveau pour la troisième AG de 2026, les deux premières étant plutôt consacrées aux finances. Des finances nous en parlerons bien sûr mais nous allons évoquer comme nous le faisions habituellement au mois de juin le bilan sportif de la saison 2025/2026 et les perspectives pour cette nouvelle saison qui vient de débuter.

Avant toute chose je tiens à adresser mes remerciements et ma gratitude à la présidente du club de Narbonne Marie Line Clapier qui cette année encore a pris en charge l'organisation de cette assemblée générale et s'est démultipliée pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

L'animation sportive est restée très importante grâce à un calendrier régional très fourni, dans toutes les armes et dans toutes les catégories d'âge. Ce sont au total soixante-dix compétitions estampillées « circuit régional » qui se sont déroulées en Occitanie auxquelles il convient d'ajouter les championnats d'Occitanie d'escrime artistique, de sabre laser, et de para escrime.
J'en remercie bien entendu les organisateurs et leurs bénévoles, certains points restent à améliorer, les commissions d'armes de leur côté ont travaillé pour optimiser la qualité de ces épreuves.
Au- delà des épreuves régionales nous avons la chance d'avoir sur notre sol des clubs qui se positionnent pour l'organisation d'épreuves nationales.
Les semaines de l'arme attribuées à Rodez et à Nîmes en sont un parfait exemple mais il faut également citer Tarbes pour le sabre, Muret pour le fleuret, Le TUC pour l'épée juniors. J'ai parlé de chance mais en fait c'est grâce à la qualité jamais démentie de ces organisations que la fédération nous accorde et nous renouvelle sa confiance. La chance elle est pour nos compétiteurs qui n'ont pas à traverser la France pour participer à des épreuves nationales.
Il y a eu également en fin de saison une compétition qui a drainé de jeunes tireurs venus de toute la France dans notre ligue, je parle bien sûr du challenge de France M13 fleuret et épée qui s'est déroulé à Albi. Il fallait être audacieux pour s'y engager et en dépit de conditions climatiques compliquées le club comme à son habitude a su faire face avec une grande maîtrise, je garderai en mémoire la journée du dimanche ou les équipes interclub d'Occitanie ont particulièrement brillé soutenues par les parents et Maîtres d'armes au-delà de toute chapelle de club.
Je voudrais évoquer également une compétition dédiée aux plus jeunes qui me tient particulièrement à cœur il s'agit de la fête des jeunes d'Occitanie. Cette journée consacrée aux M11 au fleuret et à l'épée en toute fin de saison permet à ces jeunes de gouter à la pratique compétitive avant d'y entrer de plain-pied quelques mois plus tard dans la catégorie M13. C'est une journée qui reste festive, remarquablement organisée, bien dotée, et je compte sur les clubs et les enseignants pour motiver leurs jeunes et leurs parents suffisamment en amont afin d'en faire une journée incontournable pour les M11.
Je ne passerai pas sous silence le nombre croissant d'épreuves départementales plutôt orientées vers les plus jeunes et les loisirs qui réussissent à se glisser dans ce calendrier surchargé et qui sont elles aussi importantes pour faire vivre notre sport à tous les niveaux.

Je le répète régulièrement mais je le rappelle encore, tout ceci n'est possible que grâce au matériel fourni renouvelé et entretenu par la ligue. J'en profite pour remercier nos deux armuriers, les Maîtres Carel et Lefevre pour leur investissement et parfois pour leur patience, concernant le matériel stocké à Montpellier je me dois de citer également Katy pour sa disponibilité.
Le matériel coute cher, une piste deux enrouleurs et un appareil c'est à l'achat plus de 5000€ malgré la lassitude légitime d'une fin de compétition, les organisateurs doivent veiller à ce que les pistes soient restitués balayées à l'aide des balayeuses électriques et correctement enroulées et attachées et penser à repérer et signaler tout matériel défectueux.
Il y a eu quelques manquements regrettables cette saison, sachant qu'il n'est pas du tout sûr que nous puissions à l'avenir continuer à investir dans le matériel autant que nous le faisions il appartient donc à chacun de prendre le plus grand soin de l'existant.

Merci aux commissions d'armes pour leur travail et d'être restées soudées dans un environnement qui n'a pas toujours été des plus positifs, les rapports de ces commissions vous ont été transmis avec les documents inhérents à cette AG, certains d'entre eux sont très complets néanmoins les présidents ou les membres de ces

commissions pourront intervenir s'ils le souhaitent pour compléter leurs documents ou répondre à vos questions.
La commission arbitrage à pleinement rempli sa fonction d'animation et de formation en relation avec les commissions fédérales. La participation de son Président Hugo Lietar et de notre vice-présidente Katy Le Saux à nos stages permet d'optimiser encore la qualité de cette formation. J'exhorte les clubs à former des arbitres, c'est un plus pour les clubs mais c'est également une ouverture pour permettre à des jeunes qui ne seraient pas forcément attirés par la compétition de rester dans le milieu de l'escrime. Il est indispensable d'avoir un nombre suffisant d'arbitres à chaque compétition et nous continuerons à appliquer des pénalités pour ceux qui ne respectent pas la règle d'un arbitre pour quatre tireurs.

Un effort particulier doit être fait au niveau du fleuret à deux niveaux car c'est une discipline difficile à arbitrer, d'une part les clubs qui souhaitent pratiquer cette arme doivent former leurs jeunes à l'arbitrage mais surtout il faut cesser complétement les réflexions de bord de piste et les interventions désobligeantes d'adultes et de maîtres d'armes qui n'ont rien de positif, qui ne les font pas progresser et qui découragent nos jeunes arbitres.

La commission escrime artistique et sabre laser cette saison encore est resté très active et a su pérenniser ses actions avec pour l'escrime artistique l'organisation des cinquièmes rencontres régionales au château de Belmont dans le Gers, le maintien de la formation arbitrage, et la promotion de la filière compétitive à travers les compétitions loisirs et les championnats régionaux M17.
Je tiens à signaler le titre de vice- champion de France pour le jeune club des Lames Loupiacoises lors des premiers championnats de France M17.
Pour le sabre Laser, cette année les championnats d'Occitanie ont été organisés par le Tuc en parallèle avec les quarts de finale de la fête des jeunes.
La ligue d'Occitanie reste forte dans son engagement dans les événements nationaux avec la présence de Maître Marie Meyzie au directoire technique des championnats de France d'escrime artistique M17 et de Maître Ayasse juge lors des championnats de France de Sabre Laser.

Un petit regret toutefois de constater la non-participation de deux grands clubs à ces évènements organisés avec le soutien de la ligue.

La commission vétérans à fonctionné dans une ambiance consensuelle pour s'adapter à l'évolution des importants changements de règlementation, il s'agit d'une catégorie ou les tireurs sont toujours plus nombreux et qui doit faire face à de nombreuses contraintes néanmoins tout s'est déroulé dans une parfaite ambiance en respectant toutes les directives fédérales y compris sur le plan de la surveillance médicale des compétitions.

Bien entendu quand on parle surveillance médicale pour nous en Occitanie le nom de notre médecin régional Dominique Hornus Dragne nous vient immédiatement à l'esprit, nous connaissons tous son écoute sa disponibilité et son empathie pour l'ensemble de nos licenciés qui va bien au-delà de son rôle de médecin régional.
Travailleuse infatigable Dominique est également médecin fédéral avec toutes les contraintes que cela impose et l'obligation de travailler avec une commission médicale qu'il convient de convaincre avant toute décision.
Une fois encore Dominique a réussi à obtenir un consensus avec ses collègues de la commission médicale pour permettre à nos organisateurs de compétitions régionales vétérans d'organiser leurs épreuves en toute sécurité sans tomber dans les contraintes drastiques qui mettaient en péril l'équilibre financier de ces organisations. La condition à respecter étant de limiter à 15 le nombre de pistes au sol.

Je n'omettrai de rappeler que Dominique est la présidente fondatrice de Solution Riposte dont elle continue d'assurer la formation. (35 stagiaires la semaine dernière)
Solution Riposte se décline maintenant hors de nos frontières, d'autres disciplines ont repris le concept mais c'est la solution riposte de nos escrimeuses qui reste la référence.

Je vais évoquer également le travail de deux personnes avec qui vous êtes fréquemment en contact, et dont on peut louer la qualité d'écoute, la disponibilité, le dévouement et la souplesse, je veux bien sûr parler de Sabine et Katy.

Sabine qui est la mémoire de la ligue et qui arrive toujours à trouver des solutions à vos problèmes administratifs et Katy qui adapte souvent son emploi du temps à vos contraintes et aux contraintes fédérales pour que la vie sportive avance dans les meilleures conditions.
Merci à elles deux car elles nous sont indispensables.

Merci également au bureau qui m'accompagne tout au long de la saison et dont chaque membre dans son domaine est indispensable à notre bon fonctionnement.
Merci aussi pour leur soutien dans une période difficile que je ne souhaite pas évoquer ici car elle tient plus du ridicule que de la vie sportive.

J'en arrive maintenant à la fin de ce rapport moral et vous devez être en train de vous dire il a oublié quelqu'un. J'y viens et ce n'est pas facile
Ce n'est pas facile car il convient de parler de Maître Magali Carrier.
Je vais l'appeler Magali car c'est souvent ainsi que vous l'appelez et que même si nous n'en avons jamais fait état nous nous connaissons de très longue date.
Sa première affectation en tant que CTS a été pour la ligue Languedoc-Roussillon, c'était il y a plus de 20 ans à une époque où cette ligue traversait une période difficile sur le plan administratif, mais grâce à son travail et son impartialité cela ne s'est jamais ressenti dans le domaine sportif qu'il s'agisse des performances ou de la formation.
Puis vint le temps de la fusion avec Midi-Pyrénées et de la mise en place de la ligue d'Occitanie.
On a tendance à l'oublier mais ce n'était pas une chose simple toutefois grâce à l'ouverture d'esprit et la compétence de la regrettée Présidente du Languedoc-Roussillon Chantal Helguers et de la CTS Magali Carrier une politique de fusion acceptable administrativement et sportivement a pu être mise en place, il faut bien sûr associer à ces travaux le maître Damien Touya CTS en midi Pyrénées qui a été partie prenante de toute cette mise en place.
Après deux saisons que je qualifierai de confortables le Maître Touya a été rappelé à L'INSEP et Magali s'est retrouvée CTS unique d'une grande région, mais il y avait un ver dans le fruit car son temps de travail réparti à 50% pour la ligue et 50%pour la FFE n'a pas été modifié
Et pourtant tout a continué vous avez continué à avoir des calendriers des règlements sportifs de la formation, des stages comme si rien n'avait bougé.
J'avais bien sûr évoqué plusieurs fois la situation avec Magali et je comprends parfaitement qu'après 20 ans en tant que CTS quand on dispose de ses compétences et de sa force de travail il est normal de vouloir faire évoluer sa carrière.
Hypocritement je comprenais bien qu'il faudrait que ça bouge mais j'espérais que ça dure disons deux saisons de plus pour offrir le dossier à mon successeur.
Magali va donc nous quitter à la fin de l'année pour un poste important à l'IFFE et je suis convaincu qu'il ne s'agit que d'une étape de son cursus professionnel.

Bien entendu fidèle à son image Magali ne part pas sans préparer la suite, le Maître Champain dont j'avais déploré le retrait il y a trois saisons a accepté de nous rejoindre sur un poste d'ATR avec des prérogatives identiques à celles de Magali.
Maître Champain est avec nous depuis le premier septembre et Magali va l'accompagner jusqu'à la fin de l'année.

Avant de conclure et de remercier les officiels je vais prendre le temps de remercier Magali en mon nom mais aussi au votre pour tout le travail accompli sa rigueur, sa compétence sa disponibilité, et sons sens de l'équité.
Merci vraiment Magali
Merci enfin à tous ceux qui œuvrent au développement de notre discipline
Mme Carole Delga Présidente de la région Occitanie
Mr Christophe BOURDIN, .Président du CROS d'Occitanie
Les Présidents de conseils départementaux et les Maires investis dans notre discipline
Nos partenaires privés, Performance MP, Crédit Mutuel, Prieur Sport.
Et bien sûr l'ensemble de nos licenciés.
Merci de m'avoir écouté.



Point 3 : Etat des licences et point financier

Au niveau des licences, M. Fabrice LAQUERBE, notre Trésorier fait un point détaillé sur les licences.

On constate que l'effet JO est terminé. On revient au niveau de 2023/2024 avec 3569 licences du 1er Septembre 2025 au 30 Août 2026. On a perdu 507 licences par rapport au 31 août 2025.
Il y a très peu de clubs qui ont conservé leurs licenciés ou qui les ont augmentés. Il y a six clubs qui ont conservé ou augmenté leur nombre de licences. C'est Alès, COLA, les Cheminots Nîmois, Solution RIPOSTE, Cahors et Couffouleux. Par contre, il y a une baisse dans certains clubs : Pays de Lunel - 50 licences, SE Nîmes - 38, Castelnau LL - 30, US Ramonville - 38 et Perpignan ER- 31.
En résumé on revient à un niveau normal en cette fin de saison 2025/2026, en espérant que sur la saison prochaine, on arrive à conserver ce niveau-là aux alentours de 3500.

Avant d'aborder le compte-rendu financier, il faut préciser qu'il sera difficile de respecter le bilan prévisionnel présenté lors de l'AG Financière du 5 Février 2026. Le départ de notre CTS, nous oblige à embaucher un ATR. Cette charge supplémentaire a été anticipée avec une augmentation des tarifs des licences de 3€ est une aide de 6000€ de la DRAJES et nous sommes en attente d'une aide de la fédération.

Résultat au 31/08/2026 est de -56 477.26€
Résultat peu significatif car du fait du décalage de la saison sportive et de l'année civile, les recettes pour plus de 90% vont rentrer sur les 3 derniers mois qui correspondent au début de la nouvelle saison 2026-2027.

Pas d'inquiétude à ce stade mais il faut rester vigilent, incertitude sur l'évolution des licences en plus de charges supplémentaires.
Le bilan au 31/12/2026 sera très important pour déterminer les actions à mener pour le reste de la saison sportive.

Point 4 : Rapport des Commissions régionales

Le Président de la Ligue rappelle que l'ensemble des bilans des Commissions Régionales ont été envoyés aux clubs par mail. (Epée, Fleuret, Sabre, Arbitrage, Vétéran, Artistique, Sabre Laser, Médical).
Aucune question dans l'assistance concernant les bilans.

Point 5 : Rapport sportif 2025/2026

Magali CARRIER présente succinctement son bilan sportif de la saison 2025/2026, puisque ce dernier a été envoyé aux clubs avant l'AG.

Elle fait part à l'assemblée des points forts de son bilan :

Le nombre de clubs stable est depuis le début de l'Olympiade (51)
On note une baisse en 2026, environ – 460 licenciés par rapport à 2025
Nous restons néanmoins au-dessus de 2024, avec environ + 200 licenciés par rapport à la fin de l'Olympiade précédente. (2025 :4126 licences et 2026 : 3659 licences)

Au niveau des compétitions régionales :

- Une bonne participation, le nombre de tireurs relativement stage.
- Fort dynamisme au niveau de la Région, aussi bien sur le nombre de compétitions que sur le nombre de participants.
- Etre vigilant au niveau du Fleuret M20 homme et dame (participation à surveiller car faible), au Sabre M15–M17 : participation en baisse.
- Points positifs, chez les vétérans forte progression de la participation, hausse qui permet notamment de maintenir le volume global de participants.

Au niveau des résultats, il faut rajouter des compétitions qui n'avait pas étaient prises en compte ou oublié au moment de la rédaction du bilan
- 2eme a la FDJ M15 au sabre homme : Mr Marzeau T - Blagnac
- Championne de France U23 : Melle Larrieule – Tarbes
- Vice-champion de France Épée : Mr Duchêne – Nîmes
- Champion de France Épée M20 Hommes N1 par équipes : Nîmes
- Vice-Championne de France Sabre Dames Seniors N1 par équipes : Tarbes

A noter que les Championnats de France Para Escrime sont organisés en Septembre 2026

Premiers Championnats de France organisés par la FFE cette saison :
- Champion de France – fleuret et sabre Homme : Mr Vallet
- 3eme Épée N1 : Enzo Giorgi
- Champion de France Épée N2 : Mr Xavier Baptiste

Au niveau des résultats internationaux manquants, il faut noter :
- Championnats d'Europe M20 épée OR PAR ÉQUIPES avec Noam Duchêne et Théo Mitraille du club de Nîmes
- Championnats d'Europe Seniors sabre ARGENT PAR ÉQUIPES avec Maxime Pianféti de Tarbes
- Championnats du Monde Seniors sabre OR PAR ÉQUIPES avec Maxime Pianféti de Tarbes

Point sur la formation :
Une baisse importante des effectifs au niveau des Animateurs / Éducateurs, 10 inscrits cette saison sur l'ensemble du parcours, alors qu'il y a 3-4 ans nous étions à environ 25 inscrits. Probablement un effet de cycle, après les volumes importants de l'Olympiade précédente.
L'objectif sera de reconstituer progressivement le vivier d'escrimeurs entrant dans ce cursus de formation.

En ce qui concerne la formation professionnelle, 6 personnes sont actuellement en formation professionnelle, réparties sur les différents niveaux de diplôme :
- 3 BPJEPS
- 2 DEJEPS
- 1 DESJEPS

Une formation professionnelle qui reste dynamique ce qui est bien dans un contexte de nécessité de renouveler nos enseignants.
Au niveau du dynamisme sur notre territoire, le nombre de compétitions régionales et territoriales est largement maintenu. Notre calendrier démontre la richesse et le dynamisme du territoire.

Concernant les nouvelles pratiques, des regroupements ont été organisés, ainsi que des compétitions en escrime de spectacle et en sabre laser

Les clubs démontrent également leur capacité à organiser et accueillir des événements nationaux avec les nombreux CN ou CF en Occitanie mais aussi des stages d'équipes de France.

Exemples récents :

- Équipe de France Sabre Dames Seniors accueillie à Saint Lary.
- Nîmes accueille prochainement :
- L'équipe de France Épée Dames Seniors ;
- L'équipe de France de para Escrime, en préparation des Championnats d'Europe.
- Le TUC Toulouse organise le Championnat de France des Maîtres d'armes.

Point 6 : Règlement Sportif Régional

Le document à été transmis aux clubs et aux enseignants par mail. Ce dernier a été validé en Comité Directeur le 17 Septembre 2026.

Quelques points à retenir sur les évolutions du règlement sportif national 2026-2027

- EIC / ÉQUIPES INTERCLUBS
Constitution des équipes : règles inchangées mais suppression de la date limite de demande. Les demandes d'EIC peuvent désormais être effectuées tout au long de l'année.
Circuit de validation : Club → Ligue → Validation ligue → Fédération → Validation définitive

– M17 / M20 : pour les qualifications individuelles
N1 et N2
Avant 36 qualifiés désormais 32 qualifiés

– M17 / M20 fleuret : épreuves par équipes
Modification de la formule des Championnats de France par équipes : 40 équipes qualifiées
Format de compétition inspirée de la formule actuellement utilisée pour la Fête des Jeunes.

– SENIORS : CLASSEMENTS PAR SÉRIES
Grande nouveauté de Septembre 2026
Mise en place des SÉRIES pour les seniors, toutes armes confondues. Les CN ne seront plus ope,, cela dépendra à la série à laquelle on appartient.
Les séries vont permettre de rentrer progressivement dans le compétition

- CONSÉQUENCES MAJEURES
Les Circuits Nationaux ne seront plus totalement « open ».
La participation dépendra de la série dans laquelle le tireur est positionné, avec une entrée progressive dans la compétition en fonction de sa série.
Pour le classement national senior : Prise en compte des C. de Fr et 5 compétitions. Avec une limite de 3 compétitions maximum dans une même catégories

Exemples : Maximum 3 régionales ; Maximum 3 nationales ; Maximum 3 départementales / interclubs.

– VÉTÉRANS : ÉVOLUTION MÉDICALE
Allègement des obligations d'encadrement médical pour les compétitions vétérans.
Contraintes médicales réduites lorsque la salle compte au maximum 15 pistes.

Point 7 : Aides aux clubs

L'action en faveur des féminine est renouvelée, la Ligue va rembourser la part régionale aux clubs pour tous les renouvellements de licences féminines avant le 31/10/2026.

Les clubs vont recevoir prochainement les aides en matériel suite aux résultats de leurs tireurs sur la saison 2025/2026 (cf : classement régional et résultats au CF)

La ligue continue à se charger de commander et de donner les récompenses pour les clubs organisateurs des Championnats de Ligue.
Les clubs bénéficient toujours du matériel de la Ligue pour l'organisation des compétitions.

Point 8 : Questions diverses

Intervention de Me CHAMPAIN :

- Arbitrage : il précise qu'il faut avoir la lame verte pour pouvoir s'inscrire et entrer en formation départemental
- Nouvelle organisation au niveau de la CN
- Pour entrer en formation régional, les candidats doivent suivre la formation national en e-learning et passer le QCM en distanciel
- A l'issue de la formation régionale complète des candidats (stages + évaluations pratiques sur compétitions) ces derniers devront passer un petit examen pour valider leur diplôme
- Il est rappelé que tout licencié doit respecter la charte éthique et déontologie.
- EPI : cf règlement sportif national

Équipement Armes Catégories Marquage Newtons

Sous-cuirasse M11 et avant : CE ≥ 350 N - niveau 1
Sous-cuirasse M13 et + : CE ≥ 800 N - niveau 2
Pantalon : CE ≥ 350 N - niveau 1
Veste : CE ≥ 350 N - niveau 1
Masque : CE ≥ 350 N - niveau 1

Gants M13 et avant : CE
Gants Fleuret / Épée M15 et + : CE
Gants Sabre M15 et + : CE ≥ 800 N – niveau 2

Si le marquage CE se trouve à l'intérieur de l'équipement, le plus souvent sur une étiquette, le matériel ne sera autorisé que s'il est parfaitement lisible.
À partir de la saison 2028/2029 : Tenues ≥ 800 N et masques ≥ 1600 N marqués CE, niveau 2 obligatoire en compétitions nationales et pour les Championnats de France pour les catégories seniors et vétérans.

Mise en place progressive du contrôle matériel, à partir de la saison 2027/2028 : contrôle matériel obligatoire pour les championnats de France individuels et par équipes toutes catégories.
Saison 2028/2029 : contrôle matériel obligatoire pour les épreuves nationales seniors et vétérans.
Saison 2029/2030 : extension de l'obligation à la catégorie M20.
Saison 2030/2031 : extension de l'obligation à la catégorie M17.
Saison 2031/2032 : extension de l'obligation à la catégorie M15, épreuves nationales et Fête des Jeunes.

Pas d'autres questions.

Le Président remercie l'assemblée présente et précise que tous les échanges durant la réunion ont été intéressants et fructueux.

La séance est levée.

A l'issue de la réunion, le Président demande à l'Assemblée de le rejoindre afin d'honorer notre CTS, Magali CARRIER et Mme Catherine LE SAUX.

Le Président remercie à nouveau Magali pour son professionnalisme et son investissement envers notre Ligue, et lui souhaite de s'épanouir pleinement dans ses nouvelles fonctions auprès de la FFE. Au nom de la Ligue le Président lui remet un cadeau.





Il invite ensuite Mme LE SAUX à le rejoindre pour lui remettre la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports récompensant son investissement en tant que bénévole depuis plusieurs années au sein de la Ligue :

- Membre de la Commission Régionale Epée
- Membre du Bureau
- Représentante de la FFE, délégué FFE
- Vice-Présidente de la Ligue
- Membre de la Commission Régionale d'Arbitrage
- Formatrice d'Arbitres en formation départementale et régionale





Le Président de la Ligue Régionale d'Escrime Occitanie
Jean-Christian CARRIE

